

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 01 DECEMBRE 2016**

**DELIBERATION N°CC/2016.00505**

**EXTENSION DE PERIMETRE DE SAINT-ETIENNE METROPOLE - TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES - INSTITUTION D'UN ZONAGE DE PERCEPTION DE LA TEOM (CGI, ART. 1636 B UNDECIES)**

Le Conseil Communautaire a été convoqué le 25 novembre 2016

Nombre de membres en exercice : 131

Nombre de présents : 104

Nombre de pouvoirs : 18

Nombre de voix : 122

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, Mme Jennifer BONJOUR, M. Vincent BONY, M. Lionel BOUCHER, M. Henri BOUTHEON, M. Olivier BROUILLOUX, Mme Laurence BUSSIERE, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. Denis CHAMBE, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Jacques CHARROIN, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Patricia CORTEY, Mme Joëlle COUSIN, Mme Anne DE BEAUMONT, M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marie-Pascale DUMAS, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Annick FAY, M. Pierre FAYOL NOIRETERRE, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, Mme Nicole FOREST, M. Luc FRANCOIS, M. André FRIEDENBERG, Mme Michelle GALLAND, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Rémy GUYOT, M. Raymond JOASSARD, Mme Christiane JODAR, Mme Laurence JUBAN, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, Mme Marie-Josèphe LAULAGNET, M. Yves LECOCQ, Mme Eliane LEGROS, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, Mme Babette LUYA, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Stéphanie MOREAU, Mme Catherine NAULIN, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, Mme Djida OUCHAOUA, M. Jean-Marc PANGAUD, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Fabienne PERRIN, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, Mme Christiane RIVIERE, Mme Annick ROATTINO, M. Jean-Louis ROUSSET, Mme Christine ROUX, Mme Monique ROVERA, Mme Janine RUAS, M. Lionel SAUGUES,

RECUEIL EN PREFECTURE  
Le 12 décembre 2016

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20161122-D2016005050-DE

DATE D'AFFICHAGE :20161212

M. Jean-Claude SCHALK, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE,  
M. Joseph SOTTON, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT,  
Mme Sylvie THIZY, M. Gilles THIZY, Mme Lucie THOMAS, Mme Marie-Hélène THOMAS,  
M. Daniel TORGUES, M. Stéphane VALETTE, M. Alain VERCHERAND,  
Mme Anne-Françoise VIALLO, M. Maurice VINCENT, M. Enzo VIVIANI,  
M. Georges ZIEGLER

**Pouvoirs :**

Mme Michèle BISACCIA donne pouvoir à M. Jean-Michel PAUZE,  
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Christiane JODAR,  
Mme Catherine CHAPRON donne pouvoir à M. Joseph SOTTON,  
Mme Suzanne CHAZELLE donne pouvoir à M. Christian JULIEN,  
M. Paul CORRIERAS donne pouvoir à M. Denis CHAMBE,  
Mme Marie-Dominique FAURE donne pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY,  
M. Daniel JACQUEMET donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,  
M. Marc JANDOT donne pouvoir à M. Gilles PERACHE,  
M. Robert KARULAK donne pouvoir à M. Rémy GUYOT,  
M. Samy KEFI-JEROME donne pouvoir à M. Georges ZIEGLER,  
Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT donne pouvoir à Mme Anne-Françoise VIALLO,  
M. Julien LUYA donne pouvoir à Mme Babette LUYA,  
Mme Nathalie MATRICON donne pouvoir à M. Luc FRANCOIS,  
Mme Caroline MONTAGNIER donne pouvoir à Mme Delphine JUSSELME,  
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Yves PARTRAT,  
M. Marc ROSIER donne pouvoir à Mme Annick ROATTINO,  
M. Gérard TARDY donne pouvoir à Mme Eliane LEGROS,  
Mme Catherine ZADRA donne pouvoir à M. Claude LIOGIER

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Michel BEAL, Mme Hélène BRUYERE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO,  
M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, Mme Pascale MARRON,  
Mme Brigitte MASSON, M. Florent PIGEON, Mme Joelle RICARD

**Secrétaire de Séance :**

M. Marc CHASSAUBÈNE

## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 01 DECEMBRE 2016

### EXTENSION DE PERIMETRE DE SAINT-ETIENNE METROPOLE - TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES - INSTITUTION D'UN ZONAGE DE PERCEPTION DE LA TEOM (CGI, ART. 1636 B UNDECIES)

Par arrêté n°244 du 29 juillet 2016, le Préfet de la Loire a étendu le périmètre de Saint-Etienne Métropole aux communes de Saint-Bonnet-les-Oules, Chamboeuf, Saint-Galmier, Aboën, Rozier-Côtes-d'Aurec, Saint-Nizier-de-Fornas, Saint-Maurice-en-Gourgois et La Gimond.

L'extension de périmètre sera effective à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Monsieur le Président expose aux membres du Conseil de Communauté les dispositions des articles 1636 B undecies et 1639 A bis II – I 4<sup>ème</sup> alinéa du CGI qui autorisent les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) ayant institué la TEOM à voter des taux différents en fonction de zones de perception définies en vue de proportionner la taxe à l'importance du service rendu.

Faute de connaissance des coûts du service sur les communes entrantes et en vue de se laisser la possibilité de faire un éventuel lissage des taux de TEOM pour les communes entrantes, il est proposé d'instituer un zonage sur chacune des communes.

Ce zonage permettra, le cas échéant en fonction des données financières connues, de voter un taux différencié lors du vote de la fiscalité en mars prochain et de l'adoption du budget 2017.

Le zonage ne peut s'opérer que par commune pour les communes entrantes. Il est donc proposé d'instituer 9 zones :

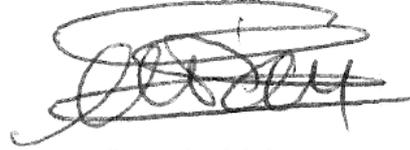
- 1 zone pour les 45 communes actuelles de Saint-Etienne Métropole,
- 1 zone par commune entrante à savoir : La Gimond, Saint-Bonnet-les-Oules, Chamboeuf, Saint-Galmier, Aboën, Rozier-Côtes-d'Aurec, Saint-Nizier-de-Fornas, Saint-Maurice-en-Gourgois.

#### **Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, instaure 9 zones de perception de la TEOM :**

- **1 zone pour les 45 communes actuelles de Saint-Etienne Métropole,**
- **1 zone par commune entrante à savoir : La Gimond, Saint-Bonnet-les-Oules, Chamboeuf, Saint-Galmier, Aboën, Rozier-Côtes-d'Aurec, Saint-Nizier-de-Fornas, Saint-Maurice-en-Gourgois.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,  
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Gaël Perdriau', written in a cursive style with a large loop at the top.

Gaël PERDRIAU